RÉCAPITULATIF DE LA POLITIQUE D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

INFORMATIONS CLÉS

Uber Eats et AXA Corporate Solutions ont créé une police d'assurance responsabilité civile en faveur des partenaires livraison en Autriche, en Belgique, en France, en Italie, aux Pays-Bas, en Pologne, au Portugal, en Espagne, en Suède et au Royaume-Uni.

Cette police ne coûte rien aux partenaires livraison et Uber Eats n'assume aucune responsabilité quant à l'adéquation ou la continuité de la garantie. Ce document ne constitue pas un contrat avec les partenaires livraison.

Ladite police ne remplace pas l'assurance obligatoire que la loi impose à tous les propriétaires et utilisateurs de véhicules à moteur de souscrire. Les partenaires livraison utilisant un véhicule à moteur pour fournir des services de livraison doivent conserver l'intégralité de l'assurance obligatoire pour cette activité en utilisant l'app Uber EATS.

Ce document récapitule les caractéristiques essentielles de la police. Il ne constitue pas un contrat avec les partenaires livraison et ne fait pas non plus partie de la police. Veuillez le lire attentivement car les partenaires livraisons sont tenus de respecter les conditions générales de la police pour garantir le règlement des sinistres.

Par qui la police est-elle souscrite ?

La police est souscrite par AXA Corporate Solutions filiale allemande d'AXA Corporate Solutions Assurance.

Qui est le titulaire de la police ?

Uber Eats est l'unique titulaire de la police. Elle accepte les conditions générales de la police, paie la prime et gère les paiements reçus au titre de la police.

Qui est le bénéficiaire de la police ?

Les règlements au titre de la police servent à honorer les obligations légales des partenaires livraison envers les tiers.

Caractéristiques essentielles de la garantie

La police couvre les obligations légales des partenaires livraison qui provoquent accidentellement des dommages matériels ou corporels à des tiers lorsqu'ils effectuent des livraisons dans l'un des territoires assurés. Elle inclut également les coûts de défense pour les sinistres couverts.

Concernant les livraisons effectuées à pied ou en bicyclette, la police interviendra parallèlement à l'assurance que le livreur a prise en son propre nom, et non préférentiellement à cette dernière.

Pour les livraisons en véhicule à moteur, la police interviendra uniquement dès lors que la limite de l'assurance personnelle du partenaire livraison aura été atteinte.

La police est renouvelable chaque année. Uber Eats peut supprimer ou annuler la police ou la laisser expirer à tout moment.

La police a une limite annuelle globale qui s'applique à tous les partenaires livraison dans les territoires assurés. Si, à la date d'un accident, la limite globale a déjà été atteinte du fait d'autres sinistres, la garantie ne sera pas disponible au titre de cette police.

Exclusions principales

La police ne couvre pas la responsabilité civile en lien avec :

- un acte volontaire d'un partenaire livraison ;
- une violation du contrat ou de l'accord ;
- le matériel informatique, les logiciels ou les données électroniques ;
- la guerre, la violence politique, les troubles à l'ordre public ou le terrorisme (dont les attentats) ;
- les conditions climatiques extrêmes ;
- la pollution, la contamination ou l'infiltration ;
- les obligations au titre des lois sur l'emploi ou la rémunération des salariés ;

La police ne couvre pas les dommages corporels ou matériels touchant :

- les partenaires livraison, leur salariés ou passagers ;
- les produits fabriqués, fournis ou livrés par les partenaires livraison ;
- les biens (y compris les véhicules) confiés à un partenaire de livraison, gardés par celui-ci ou placés sous son contrôle.

La police ne couvre pas :

- les accidents qui surviennent en-dehors des territoires assurés ou de la période d'assurance ;
- un montant équivalent en livres sterling à 500 euros sur les réclamations relatives à des dommages matériels, montant qui sera **pris en charge par le partenaire livraison à titre personnel**
- les dommages-intérêts punitifs, exemplaires ou aggravés ;
- les pénalités et amendes ;
- les coûts de remboursement du prix de tous produits ou services de livraison ; ou
- l'élément de taxe sur la valeur ajoutée de toutes les réclamations pour lesquelles ladite taxe peut être récupérée.

Critères de la police

Chaque partenaire livraison doit respecter les critères énoncés ci-dessous. Le non-respect d'un des critères de la police entraînera le rejet de la réclamation effectuée.

Le partenaire de livraison doit :

- entretenir le véhicule de livraison de sorte qu'il soit toujours dans un état bon et apte à la circulation ;
- se conformer à l'ensemble des lois et règlements en vigueur ;
- souscrire et conserver toutes les assurances requises par la loi ;
- prendre toutes précautions utiles pour éviter et minimiser les pertes et dommages ; et
- fournir toujours des informations complètes et exactes.

Le partenaire de livraison ne doit pas :

- utiliser un véhicule pour lequel il ne possède pas de permis de conduire en cours de validité ;
- être frappé d'un retrait de permis de conduire ;
- modifier le véhicule de quelque manière que ce soit par rapport aux spécifications d'origine du constructeur ; ni
- utiliser le véhicule pour transporter des marchandises dangereuses ou des explosifs.

Présentation des réclamations

Dès qu'un accident se produit, le partenaire livraison doit se conformer aux conditions de réclamation énoncées ci-dessous. Le non-respect de l'une des conditions de réclamation entraînera le rejet de la réclamation effectuée.

Le partenaire livraison doit :

- informer Uber Eats de tout accident dès qu'il survient, de la manière suivante :

  Par courrier à : Uber Portier BV
  Meester Treublaan 7
  1097 DP Amsterdam
  Pays-Bas

  Par e-mail à : PanEUClaims@uber.com

  À l'adresse Internet : https://help.uber.com/

- faire suivre à Uber Eats l'ensemble de la correspondance et les notifications reçues, sans y répondre ;
- déployer tous ses efforts pour limiter le montant de la responsabilité ;
- informer Uber Eats de toute autre assurance pouvant s'appliquer à l'accident ;
- permettre à Uber Eats et AXA Corporate Solutions de prendre la direction du sinistre ;
- fournir toutes les informations dont Uber Eats ou AXA Corporate Solutions pourraient avoir besoin ;
- toujours fournir des informations exactes et complètes ; et
- coopérer en cas de réclamation contre une tierce partie susceptible de porter une part de responsabilité dans l'accident.

Aucun règlement ne sera effectué si le partenaire livraison admet sa responsabilité ou tente de négocier, régler le sinistre ou obtenir un compromis sans l'autorisation écrite préalable d'AXA Corporate Solutions.

Si un partenaire livraison transmet une réclamation ou fournit des informations qui sont, d'une manière ou d'une autre, frauduleuses, malhonnêtes ou exagérées, la réclamation sera rejetée dans son intégralité et le partenaire livraison sera prié de rembourser à Uber Eats et AXA Corporate Solutions les dépenses encourues en rapport avec la réclamation.

Vie privée et autorisation de divulgation

Vous trouverez la Déclaration de confidentialité intégrale d'AXA Corporate Solutions sur www.axa-corporatesolutions.com/using-your-personal-information. Celle-ci définit la façon dont AXA Corporate Solutions enregistrera les données à caractère personnel que vous fournissez et les utilisera pour souscrire et administrer cette assurance responsabilité civile ainsi que pour identifier et prévenir la fraude et la criminalité financière. Ce faisant, AXA Corporate Solutions est susceptible de fournir vos données à caractère personnel à des tiers.

Vous devez présenter cette Déclaration de confidentialité à toute personne couverte ou susceptible d'être couverte par la présente police. Ladite déclaration explique la façon dont AXA Corporate Solutions peut utiliser les renseignements que vous lui fournissez.

Au cours d'un sinistre, il est probable que vous fournissiez à AXA Corporate Solutions des données à caractère personnel considérées comme sensibles en vertu de la loi sur la protection des données personnelles. AXA Corporate Solutions a besoin de ces informations pour apprécier les conditions du contrat d'assurance ou pour gérer les sinistres qui surviennent, ainsi que pour détecter et empêcher la fraude et le crime financier. Si vous ne souhaitez pas que ces informations soient confirmées ou divulguées, AXA Corporate Solutions ne pourra pas fournir la garantie. Si vous fournissez à AXA Corporate Solutions des informations sensibles au sujet d'une autre personne, vous devez demander son accord au préalable et AXA Corporate Solutions partira du principe que tel est le cas.